



Date de convocation : 22 mars 2012

**Extrait des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 mars 2012

Sous la Présidence de Bernard FREUND, Maire
Elus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 14

Présents : SPITZER François - DECKER Régine – BURGER Sylvie - ECKART Jean-Luc - FUCHS Albert - FUCHS Didier - GANTZER Pierre - LAPP Sébastien - LOTH Joseph - MEYER Isabelle - OSTER-SCHALL Albert - REMOND Xavier - UGE Brigitte -

Absent excusé : PFISTER Hubert

DCM 7-2012

7 – Finances locales

7.1 - Décisions budgétaires

Approbation du Compte Administratif PRINCIPAL 2011.

L'Adjointe au Maire présente aux élus le compte administratif **PRINCIPAL** 2011 de la Commune de WINGERSHEIM appuyé de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes.

Le Conseil Municipal, considérant que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées :

- **APPROUVE** le compte administratif **PRINCIPAL** de l'exercice 2011 présenté par le Maire et arrêté comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 567.457,53 €
Recettes : 789.556,63 €
Excédent : **222.099,10 €**

Section d'investissement

Dépenses : 537.827,52 €
Recettes : 648.229,96 €
Excédent : **110.402,44 €**

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (excédent) : 332.501,54 €

- **statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011
- **constatant** que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **222.099,10 €**
- **constatant** un excédent d'investissement de **110.402,44 €**
- **statuant sur les restes à réaliser** :
 - au compte **202** – réalisation documents urbanisme - d'un montant de **2.200 €**
 - au compte **2151** – réseaux de voirie – d'un montant de **100.000 €**
- **DÉCIDE** de reporter la somme de **110.402,44 €** à l'article **001** – excédent d'investissement reporté
- **DÉCIDE** de reporter la somme de **222.099,10 €** à l'article **002** – résultat de fonctionnement reporté.
(1 abstention)

DCM 8-2012

7 – Finances locales

7.1 - Décisions budgétaires

Approbation du Compte Administratif 2011 du Lotissement d'Activités « Les Saules ».

L'Adjointe au Maire présente aux élus le compte administratif du **Lotissement d'Activités « LES SAULES »** 2011 de la Commune de WINGERSHEIM appuyé de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes.

Le Conseil Municipal, considérant que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées :

- **APPROUVE** le compte administratif du **Lotissement d'Activités « Les Saules »** - exercice 2011 - présenté par le Maire et arrêté comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses :	301.616,37 €	Dépenses :	587.831,33 €
Recettes :	<u>372.307,86 €</u>	Recettes :	<u>292.581,12 €</u>
Excédent :	70.691,49 €	Déficit :	- 295.250,21 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (déficit) : - 224.558,72 €

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 :

- * **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement soit la somme de **70.691,49 €** à l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté
- * **DÉCIDE** de reporter le solde déficitaire de la section investissement à l'article 001 « Déficit d'investissement reporté » du budget 2012 soit la somme de **295.250,21 €**. *(1 abstention)*

DCM 9-2012

7 – Finances locales

7.1 - Décisions budgétaires

Approbation des comptes de gestion 2011 du Trésorier Municipal.

Le Conseil Municipal,

- après avoir pris connaissance des comptes de gestion présentés par le Trésorier de HOCHFELDEN pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 ;
- considérant que les opérations comptables ont été exactement décrites ;
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées ;
- statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections du budget PRINCIPAL et du budget annexe Lotissement d'Activités « Les Saules » ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
- **CONSTATE** la parfaite concordance des comptes de gestion
 - Principal
 - Lotissement d'Activités « Les Saules »
- **DÉCLARE** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2011 par le Trésorier de HOCHFELDEN n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

(adoptée à l'unanimité)

DCM 10-2012

7 – Finances locales

7.2 - Fiscalité

Vote des taux d'imposition.

Le Conseil Municipal,

- VU** le résultat du compte administratif 2011 ;
- VU** les dépenses engagées non mandatées ;
- VU** la réforme fiscale de l'Etat ;
- VU** l'état des notifications des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012 ;
- VU** le programme prévisionnel d'investissement présenté par le Maire :

- **DÉCIDE de fixer les taux d'imposition des taxes pour l'exercice 2012 comme suit :**

* Taxe d'Habitation	14,00
* Foncier Bâti	8,62
* Foncier non Bâti	37,24
* CFE	17,61

(adoptée à l'unanimité)

7 – Finances locales

7.1 - Décisions budgétaires

Adoption du Budget Primitif PRINCIPAL 2012.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le **Budget Primitif PRINCIPAL** 2012 dressé par lui, appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté chapitre par chapitre et article par article et avoir consigné le résultat de ses votes au tableau à soumettre à M. le Préfet :

- **ARRÊTE**, pour 2012, le Budget Primitif Principal comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses : **872.553 €**Recettes : **872.553 €**

* Section d'investissement

Dépenses : **820.290 €**Recettes : **820.290 €***(adoptée à l'unanimité)*

DCM 12-2012

7 – Finances locales

7.1 - Décisions budgétaires

Adoption du Budget annexe du Lotissement d'Activités « Les Saules » 2012.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le **Budget annexe du Lotissement d'Activités « Les Saules »** 2012 dressé par lui, appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté chapitre par chapitre et article par article et avoir consigné le résultat de ses votes au tableau à soumettre à M. le Préfet :

- **ARRÊTE**, pour 2012, le Budget annexe du Lotissement d'Activités « Les Saules » comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses : **312.879 €**Recettes : **312.879 €**

* Section d'investissement

Dépenses : **295.250 €**Recettes : **295.250 €***(adoptée à l'unanimité)*

DCM 13-2012

7 – Finances locales

7.10 - Divers

Indemnité au comptable.

Le Conseil Municipal,
VU la délibération en date du 8 décembre 2004 décidant de verser l'indemnité de conseil au taux maximum à Mme BARON Marie Evelyne, comptable du trésor ;

VU la mutation de Mme BARON en date du 30 septembre 2011 ;

CONSIDÉRANT la nomination de Mme MICHEL Gaby au poste de Trésorier Municipal à compter du 1^{er} octobre 2011 :

- **DÉCIDE** de verser l'indemnité de conseil au taux maximum à Mme MICHEL, receveur de la Commune de WINGERSHEIM, en vertu de l'article 97 de la loi 82-213 du 2 mars 1982 et du décret 82-279 du 19 novembre 1982.
(adoptée à l'unanimité)

DCM 14-2012

1 – Commande publique

1.1 - Marchés publics

Acquisition de divers matériels techniques.

Le Conseil Municipal,
VU les travaux d'entretien des espaces publics ;
VU les besoins du service technique de la Commune ;

VU les besoins des écoles

et après en avoir discuté :

- **DÉCIDE** d'acquérir les équipements suivants :
 - une tronçonneuse télescopique pour un montant de **543,48 € HT**
 - une débroussailleuse à roues pour un montant de **2.000 € HT**
 - un lave-linge/séchage pour l'école maternelle au prix de **539,30 € HT**
- **AUTORISE** le Maire à signer les bons de commande.

(adoptée à l'unanimité)

DCM 15-2012

1 – Commande publique

1.1 - Marchés publics

Acquisition d'instrument de musique.

La Batterie Fanfare de WINGERSHEIM a sollicité la Commune pour remplacer des instruments de musique à savoir 2 tambours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'acquérir 2 tambours « PGM Couesnon » et ses accessoires pour un montant de **1.530 € TTC** auprès des Ets MUSIQUE HAMMER sis 3 rue du Barrage à SCHILTIGHEIM
- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Général au titre des aides aux activités culturelles.

(adoptée à l'unanimité)

DCM 16-2012

1 – Commande publique

1.1 - Marchés publics

Remplacement de 2 poteaux d'incendie.

Le Conseil Municipal,

VU les travaux d'aménagement de voirie rue de la Forêt ;

VU les défauts constatés sur un poteau d'incendie rue de la 1^{ère} Armée ;

Considérant que la sécurité incendie relève de la compétence du Maire

et après en avoir discuté :

- **DÉCIDE** de remplacer 2 poteaux d'incendie
- **CHARGE** le SDEA, concessionnaire du réseau d'eau, de ces travaux
- **APPROUVE** la contribution communale arrêtée à la somme de 1.550 € HT par unité soit la somme totale de **3.100 € HT.**

(adoptée à l'unanimité)

DCM 17-2012

7 – Finances locales

7.5 - Subventions

Subvention pour classe verte.

Le Maire donne lecture d'une demande de subvention présentée par la Directrice de l'école élémentaire de WINGERSHEIM en vue d'organiser une classe verte du 4 au 8 juin 2012 au Centre des Genévriers à PLAINE pour les élèves du CE2 soit 13 élèves de WINGERSHEIM à ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'octroyer une subvention de 9 € par jour et par élève pour 4 nuitées « classe verte » en juin 2012 à PLAINE soit la somme totale de **468 €** pour 13 élèves résidant dans la Commune de WINGERSHEIM
- **DECIDE** de verser cette participation à la Coopérative scolaire de l'école primaire de WINGERSHEIM
- **DEMANDE** au Maire de verser les crédits correspondants sur présentation des effectifs participants au séjour.

(adoptée à l'unanimité)

3 – Domaine et patrimoine
 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Vente de bois de chauffage.

Le Conseil Municipal,

VU les coupes de bois réalisées sur une parcelle communale ;

VU l'appel à candidature et l'attribution des lots ;

VU les évaluations quantitatives :

- **PREND ACTE** des coupes réalisées
- **DÉCIDE** de fixer le prix du stère de bois récolté à **20 €**
- **AUTORISE** le Maire à émettre les titres de recette suivants :

➤ M. BREHAUT Cédric 9 rue du Stade - 6 stères	120 €
➤ M. FELDEN Michel rue de la 1 ^{ère} Armée - 4 stères	80 €
➤ M. GANTZER Richard 14 rue du 24 Novembre - 7 stères	140 €
➤ M. GRUNY Achille 12 rue de la Division Leclerc - 4 stères	80 €
➤ M. REINBOLD Marcel 10 rue des Commerçants - 5 stères	100 €
➤ M. WAGNER Paul 1 rue de la Forêt - 4 stères	80 €
➤ M. WETTA John 8 rue des Commerçants - 5 stères	100 €

(adoptée à l'unanimité)

DCM 19-2012

4 – Fonction publique
 4.2 - Personnel contractuel
Renouvellement du poste d'un agent communal.

Le Conseil Municipal,

VU la création d'une Agence Postale Communale au 1^{er} mars 2007 ;

VU le contrat d'engagement du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011 de l'agent WEISS Marie-Christine née le 28 octobre 1953 à PARIS (14^e) et domiciliée 18 rue de la 1^{ère} Armée à WINGERSHEIM

VU le coefficient d'emploi de cet agent à 13/35^e ;

VU la déclaration de vacance de poste n° 1150 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à LINGOLSHEIM ;

Considérant l'état de service de l'agent :

- **DÉCIDE** de renouveler le contrat de l'agent WEISS Marie-Christine pour une nouvelle **durée de 3 ans** (du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014) et fixe la rémunération à l'indice brut 328 majoré 312 pour une durée hebdomadaire de service de 13/35^e.

(adoptée à l'unanimité)

DCM 20-2012

7 – Finances locales
 7.10 - Divers
Mise à jour de l'inventaire : sortie des biens de l'actif.

En application de la nouvelle instruction budgétaire prévoyant la débudgétisation des opérations de mise à la réforme des biens,

le Conseil Municipal, après délibération :

- **DÉCIDE** de sortir de l'actif tous les biens renouvelables acquis en 2006 pour un montant de **1.973,28 €** à savoir :

- M124 – Imprimante-fax	572,88 €
- M125 – Ordinateur + écran	993,76 €
- M126 – 2 écrans plats	406,64 €

(adoptée à l'unanimité)

1 – Commande publique

1.1 – Marché public

Étude diagnostic « accessibilité handicapés ».

Le Maire explique aux élus que l'obligation de disposer d'un diagnostic « accessibilité handicapés » s'impose aux collectivités pour les bâtiments communaux et la voirie. Cet état des lieux permettra d'envisager la mise en conformité progressive, d'estimer le montant des investissements nécessaires et de fixer les priorités.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- **DÉCIDE** de réaliser le diagnostic « accessibilité handicapés » des bâtiments communaux et de la voirie
- **CONFIE** cette étude à la **Sté DEKRA** sise 5 rue Alfred Kastler à 67540 OSTWALD estimée à **2.800 € HT**
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents s'y rapportant. (adoptée à l'unanimité)

DCM 22-2012

3 – Domaine et patrimoine

3.1 – Acquisitions

Projet d'échange de terrains.

Le Maire rappelle les objectifs de la Commune en matière d'urbanisme et relève les propriétés communales destinées à la création d'habitations. Il évoque aussi les concertations en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et les discussions au sein de l'assemblée municipale sur les acquisitions et réserves foncières qui permettront à la collectivité d'assurer son développement à long terme. Enfin, il précise les conditions d'un accord amiable entre la Commune de WINGERSHEIM et des propriétaires de parcelles

Le Conseil Municipal,

VU l'exposé du Maire et le Plan Local d'urbanisme ;

VU la situation de certains biens

VU les possibilités d'échange

VU l'avis des Domaines portant sur l'évaluation financière des biens et après en avoir discuté :

- **PROPOSE** l'échange comme suit :

- M. GANTZER Pierre vend à la Commune de WINGERSHEIM une emprise de **120 ares** issue de la parcelle cadastrée section 33 n° 23 avec une surface totale de 231,48 ares au prix de **353 € l'are** soit une valeur de **42.360 €**, bien classé en zone ANC au PLU
- La Commune de WINGERSHEIM vend à M. GANTZER Pierre une emprise de **18,42 ares** issue de la parcelle cadastrée section 33 n° 22 avec une surface totale de 126,43 ares au prix de **2.300 € l'are** soit une valeur de **42.360 €**, bien classé en IAUh non viabilisé au PLU

- **AUTORISE** le Maire à poursuivre les démarches administratives pour la conclusion de cet échange devant notaire

(2 abstentions)

Pour extrait conforme
Le Maire : FREUND Bernard



(Signature of Bernard Freund)